

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3710 - Mercredi 09 Septembre 2020 - Prix : 200 Fc

ÉCONOMIE :

L'ANPI et la caisse de retraite signent un protocole d'accord pour un guichet unique



VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

**Pour la vulgarisation des textes contre
les violences basées sur le genre**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Septembre 2020**

Lever du soleil:
06h 07mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fadjr : 04h 54mn
Dhouhr : 12h 09mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Pour la vulgarisation des textes contre les violences basées sur le genre

Pour vulgariser les lois pour la protection de l'enfant et de la femme, le ministère de la santé en collaboration avec le commissariat au genre a organisé un atelier pour réfléchir sur l'appropriation des lois et textes relatifs à la lutte contre les violences basées sur le genre. La loi Mourad, la loi Fatah et le code de la famille mis sur le plateau.

Un atelier de réflexion et d'appropriation des lois et textes de lutte contre les violences basées sur le genre et leur applicabilité pour la protection juridique et judiciaire des victimes de violence a débuté mardi 08 septembre à Moroni. Organisé par le ministère de la santé en collaboration avec le commissariat au genre, cette table ronde a réuni les acteurs de la lutte contre la violence faite aux enfants, à savoir la brigade des mineurs, les associations de la société civile ainsi que des magis-

trats dans un seul objectif celui de vulgariser les lois qui sont adoptés pour la protection de l'enfant et de la famille.

Dans son intervention, la commissaire au genre, Mariama Hamada Msa a rappelé les nombreux efforts consentis par le gouvernement à travers l'adoption et la promulgation de plusieurs textes relatifs à la promotion des droits de la femme et de l'enfant. C'était l'occasion de faire le tour d'horizon sur la politique menée depuis 2008 et sa réactualisation en 2017, ce qui a permis d'intégrer la composante de la violence basée sur le genre. « Nous avons déjà des lois bien définies, notamment la loi Mourad, la loi Fatah et le code de la famille qui protègent les enfants et les femmes. Donc aujourd'hui nous avons fait appel aux magistrats et aux ONG pour qu'ils s'approprient ces lois pour enfin éradiquer ce fléau », souligne-t-elle.

De son côté, la présidente de



Violence basée sur le genre.

l'association Mwana Tsi Wamdzima a expliqué que cet atelier est « fructueux » et « va permettre de comprendre en amont les points faibles et forts des textes pour la protection de l'enfant ». «

Nous avons sollicité, au moyen d'un memorandum de plaidoyers, au chef de l'État l'application stricte de la loi déjà en vigueur. Tout cela va éviter le lynchage public et va accroître les dénoncia-

tions des actes criminels et limitera les arrangements », espère Nadjda Said Abdallah.

Andjouza Abouheir

SANTÉ ET REPRODUCTION

Une vingtaine de jeunes aptes à descendre sur le terrain

Après 5 jours de formation sur la sensibilisation contre les violences basées sur le genre, les bénéficiaires se sentent prêts à prendre le relais à leur tour pour mener la campagne de lutte contre les violences faite à l'enfant et à la femme.

La formation des jeunes sur la violence basée sur le genre vient de baisser les rideaux

lundi 05 septembre à M'de. Les jeunes ont reçu les notions nécessaires pour mieux sensibiliser et prendre le relais sur le terrain. Durant ces 5 jours, les présentations de simulation faites individuellement ou par groupe pendant cet atelier ont assuré un engagement durable de la jeunesse comorienne pour un réel changement de comportement.

En effet, le constat a été fait que dans des différentes localités, les

actes liés à la violence prennent de l'ampleur. Aujourd'hui, il est un devoir pour la jeunesse de prendre les choses en main. « Votre détermination et engagement en faveur des jeunes et adolescents pour ce réel changement de comportement sollicité auprès des jeunes comoriennes et comoriennes est une vraie admiration », souligne, l'assistant représentant de l'UNFPA, Mamadou Boïna Maecha.

Tout au long de ces 05 jours de formation, les débats portaient sur plusieurs questions liées sur la santé sexuelle et reproductive, la violence basée sur le genre et les relations-communication de changement de comportement. « Les échos que j'ai reçus font état que durant ces 05 jours passés ensemble ici, vous avez travaillé avec assiduité et engagement. Cela dénote l'importance accordée aux points abordés

et la volonté de s'assurer de leur mise en œuvre effective au niveau de chaque structure respective », précise-t-il. Pour la suite, l'Unfpa accompagnera ces jeunes à organiser des formations similaires dans les autres îles mais aussi dans les séances de sensibilisation communautaire.

Andjouza Abouheir



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



AVIS DE RECRUTEMENT

LePNUD Comores recrute 1 Expert (e) National (e) Genre



Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

*** Poste Expert National Genre du projet Autonomisation financière des Femmes**

* https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=32521&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date de début de Publication : **03 septembre 2020**

Date limite dépôt des candidatures : **19 septembre 2020**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

ÉCONOMIE :

L'ANPI et la caisse de retraite signent un protocole d'accord pour un guichet unique

L'Agence nationale de promotion des investissements et la Caisse de retraite ont signé un protocole d'accord pour simplifier les procédures administratives de création d'entreprise et la mise en application de la réglementation en vigueur.

L'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI) et la Caisse nationale de solidarité et de prévoyance sociale des Comores (CNSPS), communément appelée Caisse de retraite, ont signé mardi 8 mars un protocole d'accord pour instituer et

faciliter la réalisation d'enregistrements et d'affiliations des entreprises comoriennes à la Caisse de retraite, la mise en place d'un guichet unique pour contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires ainsi que la mise en place d'un service dédié aux investisseurs de qualité internationale. Pour le ministre de l'économie et des investissements, ce protocole d'accord contribuera à l'amélioration du climat des affaires, condition préalable à l'éclosion d'un secteur privé fort, fer de lance de la croissance et pourvoyeur d'emplois.

A travers ce protocole d'accord,

le ministre Houmed Msaidie espère que toutes les entreprises nouvellement créées seront affiliées à la Caisse de retraite pour la protection des employés. « Il est salubre que deux institutions prennent les devants et s'associent pour permettre aux opérateurs économiques, dès demain, de créer leurs entreprises et de s'affilier à la Cnsps en un seul et même lieu », encourage le ministre des Investissements, tout en saluant la volonté des deux institutions à vouloir améliorer leurs services.

Ce dernier a rappelé que le code des investissements et ses textes d'application attribuent à l'ANPI la

mission d'assurer la gestion du centre des formalités unique des entreprises. « La présence des représentants de deux secteurs au sein du guichet contribuera à la facilitation des formalités, à la généralisation de l'affiliation à la CNSPS par les entreprises nouvellement créées ainsi qu'à la centralisation des données sur les entreprises implantées aux Comores », indique-t-il

De son côté, la directrice générale de l'ANPI a rappelé qu'en étant une agence de promotion, elle a comme devoir de faciliter les procédures pour l'entreprise à travers un service de guichet unique. « Cette

procédure va permettre aux entrepreneurs de gagner du temps. Nous venons de franchir un grand pas avec ce protocole et cela montre que désormais une personne de la caisse sera détachée au sein de guichet pour que les gens qui viennent créer leurs entreprises au sein de l'ANPI aillent directement s'affilier à la Caisse de retraite sans avoir besoin de passer par plusieurs bureaux », souligne Nadjati Soidiki.

Andjouza Abouheir

BACCALAURÉAT 2020 :

Des candidats omis de l'annonce officielle à la radio pourtant admis ?

Les rumeurs enflent sur la toile : des candidats omis de la proclamation des résultats à la radio, ont découvert, après avoir récupéré leurs relevés de notes, qu'ils sont pourtant admis. Nous avons interrogé l'office national des examens pour savoir ce qu'il en est vraiment.

La rumeur s'est rependue comme une trainée de poudre. « Le jury a reconnu son erreur : des candidats admis n'ont pas été, par méprise, déclarés à la radio ». Une affirmation qui a déclenché une ruée de candidats malheureux vers

les locaux de l'office des examens à Moroni, pris d'assaut par une foule compacte dont les mesures barrières contre le coronavirus est le cadet des soucis.

Votre journal La Gazette a tenu à interroger le patron de l'office des examens au niveau national. Et sa réponse sera, pour le moins, une déception du moins pour celles et ceux qui fantasment encore. En effet, selon le très rigoureux directeur de l'ONEC, Abdou Ali, il n'en est rien de tel. « C'est une chanson répétée chaque année. Ce sont des candidats qui veulent peut-être dissimuler leurs erreurs ou qui ne veulent pas

accepter la réalité des choses », répond-il sèchement.

Soit dit en passant, c'est ce matin que débutent au Lycée Saïd Mohamed Cheick de Moroni les épreuves du 2e groupe. Une session de deuxième chance à 23% des candidats, tandis que 15% sont ceux qui sont déclarés admis. Selon le proviseur du lycée de Moroni, les épreuves vont se dérouler sur une période de trois jours toutes séries confondues.

Nassuf Ben Amad



SOCIÉTÉ

Deux prières pour deux causes différentes

Deux prières ont été organisées à Moroni hier 8 septembre pour des motifs différents, les responsables de la Mairie de Moroni ont procédé à une première prière le matin pour implorer une bénédiction divine sur une enquête ouverte pour démasquer les incendiaires du camion-plateau qui servait de camion à ordures, tandis qu'une partie de la notabilité a également fait une deuxième prière l'après-midi dans le but de demander la protection de Dieu contre les détracteurs de la cohésion de la capitale.

Elles sont toutes les deux effectuées le même jour et presque au même lieu. Devant les médias, les organisateurs donnent pour motif « la protection de la ville ». Mais pourquoi en faire deux le même jour ? De plus, la pre-

mière prière était patronnée par le nouveau maire de Moroni qui est du parti Orange et la seconde par le numéro 1 du Mouvement Moroni pour Tous en collaboration avec un groupement de femmes de Moroni.

Dieu seul sait la motivation de chacun des protagonistes. En tout cas, le conseiller Abdallah Mohamed Kassim explique de son côté que la mairie a organisé la leur pour solliciter la miséricorde de Dieu afin d'i-

dentifier les incendiaires d'un camion plateau qui servait de camion à ordures pour ramasser les déchets dans la capitale.

« On a subi un acte de vandalisme dont les coupables ne sont pas encore connus. En tant musulman on demande au seigneur de faire miséricorde pour qu'on puisse les identifier », a-t-il dit avant de poursuivre « que le matériel souvent utilisé dans les administrations n'est qu'un don de l'extérieur. Donc il n'est pas acceptable que des individus vandalisent des institutions étatiques ou des outils de travail pour nuire à tel ou tel individu ».

C'est peut-être aussi une raison qui a poussé le tête de liste de Moroni pour Tous à organiser à son tour une prière l'après-midi qui n'a pu se faire comme prévu sur la place publique de Badjanani suite à une interdiction du préfet du centre.

Interrogée sur la présence des forces de l'ordre, Bahariat Soilihi membre du mouvement Moroni pour Tous s'est appuyé sur la note interdisant tout rassemblement dans les lieux publics alors que plusieurs rassemblements s'opèrent ces derniers temps dans les plages et dans d'autres lieux. Concernant l'objectif de la prière, Bahariat a parlé d'une prière destinée à demander la protection de la ville de Moroni contre les mauvaises intentions des uns et des autres. « Moroni est la capitale du pays mais également une ville avec ses traditions coutumières comme dans les autres localités. Donc on se bat pour cela car d'autres pensent que Moroni est dépourvu de responsables », a-t-elle avancé.

Kamal Gamal



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sensibilisation des acteurs autour du nouveau code de la route

Un atelier de sensibilisation sur le nouveau code de la route en Union des Comores s'est tenu mardi 08 septembre à Moroni. L'objectif est de sensibiliser la population sur la nouvelle loi mais aussi étudier les voies et moyens de mettre en application le code adopté par l'Assemblée Nationale de l'Union depuis 2019 et promulgué par le chef de l'Etat.



Le ministère des transports terrestres a organisé un atelier de la sensibilisation sur le code de la route en Union des Comores voté en 2019 et promulgué par le président de la République. Par cette occasion, Bianrifi Tarmidhi annonce que c'est la première fois que l'Union des Comores se dote de son propre code. « Nous venons d'avoir notre propre code de la route. Non seulement c'est un pas positif mais aussi un signe et un pas géant vers l'émergence », se glorifie-t-il. Ce dernier montre que ce code a plusieurs objectifs dont la protection de la population mais aussi le renforcement de la sécurité dans notre pays.

De son côté, le directeur général de la route affirme que le code est déjà mis en application mais il ne reste que sa vulgarisation afin qu'il soit connu du public. « Dès sa pro-

mulgation par le chef de l'Etat, il est désormais applicable mais nous nous sommes réunis ici afin de régler les textes et voir ensemble les procédures à poursuivre pour l'appliquer au quotidien », avance Said Ousseine. Le nouveau code de la route est composé de 12 titres et 366 articles. Il prévoit des dispositions applicables aux véhicules de collection et aux véhicules appartenant à des personnes de statut diplomatique ou assimilé.

Par rapport aux sanctions, il prévoit que toute personne qui aurait

tenté d'entraver ou de gêner la circulation, placé ou tenté de placer, sur une voie ouverte à la circulation publique, un objet faisant obstacle au passage des véhicules ou qui aura employé ou tenté d'employer un moyen quelconque pour y mettre un obstacle, sera puni d'une amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe et d'un emprisonnement de cinq ans à dix ans.

Il montre aussi que toute personne qui aura conduit un véhicule « ou accompagné un élève conducteur dans les conditions prévues au pré-

sent code » alors qu'elle se trouvait, même en l'absence de tout signe d'ivresse manifeste, sous l'emprise d'un état alcoolique caractérisé par la présence dans le sang d'un taux d'alcoolémie égale ou supérieur à 0.80 grammes pour mille ou par la présence dans l'air expiré d'un taux d'alcool pur égal ou supérieur à 0.40 milligramme par litre sera punie d'un emprisonnement de un an à deux ans et d'une amende de un million de franc (1.000.000). Le nouveau code de la route a classé les amendes en fonction de l'infraction.

tion. Elles varient de 5 000 à 25 000 FC pour la première catégorie, de 25 000 à 50 000 FC amendes pour la 2e catégorie, 50 000 à 75 000 FC pour la 3e catégorie et de 75 000 à 100 000 FC pour la 4e catégorie.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **1 Expert (e) National (e)- SB4**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

* Poste Expert (e) National (e) du projet Renforcement du Cadre et de l'Ecosystème du Financement des ODD aux Comores

* https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=32526&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date de début de Publication : **04 septembre 2020**

Date limite dépôt des candidatures : **18 septembre 2020**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des évaluations et entretiens seront contactés.



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **1 Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (ère)**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

* Poste Assistant (e) Administratif (ve) et Financier(ère) du projet Renforcement du Cadre de l'Ecosystème du Financement des ODD aux Comores

* https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=32530&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date de début de Publication : **04 septembre 2020**

Date limite dépôt des candidatures : **18 septembre 2020**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des évaluations et entretiens

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE NATIONALE

Bonbon Djema se réveille et renoue avec les prestigieuses gloires nationales

La première demi-finale, coupe des Comores, phase nationale, a eu lieu le mardi 8 septembre 2020 au stade Maluzini.

Bonbon Djema a fait une entrée en fanfare face à Ouragan Club. Sans réellement convaincre, les locaux valident leur ticket pour la finale, grâce au réalisme de Basler et de Raïdou (2-0). La crise sanitaire a contraint les organisateurs à procéder à huit clos. La probabilité de décrocher un 2e titre national pour Bonbon Djema se dessine-t-elle à l'horizon ?

En ouverture des demi-finales, comptant pour l'édition 2020 de la coupe des Comores, phase nationale, Bonbon Djema de Moroni, premier représentant de Ngazidja, s'est confronté avec les Mohéliens d'Ouragan Club de Boingoma, le 8 septembre 2020 au complexe omnisports de Maluzini. Les actions menaçantes s'étaient créées ici et là. Vers la fin du 2e

quart d'heure, une faute de main, commise dans la surface de réparation par un défenseur des rouges d'Ouragan est sanctionnée par un penalty, transformé avec aisance par l'incontournable buteur Basler Kamal Jabir (30e, 1-0). A la 2e période, les changements opérés par les uns et les autres ont donné un peu de souffle aux équipes, et tonifié les joueurs. La physionomie du jeu n'a pas suscité un grand suspense. Vers la fin du temps réglementaire, le milieu de terrain offensif des locaux Raïdou a aggravé le score (85e, 2-0), qui reste inchangé jusqu'à la fin.

L'entrée en fanfare de Bonbon Djema illustre la volonté d'une équipe qui affiche un dessein ambitieux : un doublet national. La probabilité de décrocher un 2e titre national se dessine à l'horizon. Mais, le mastodonte (Ngazi ou Volcan) en lice cet après midi (mercredi 9 septembre 2020), dans le cadre de la 2e demi-finale de cette

même compétition, ne risque-t-il pas de constituer un obstacle pour morceler le rêve tant couvé des ambassadeurs de Zilimadjou ?

Pour rappel, la saison sportive 2020 symbolise leur 3e titre régional en D1 après 22 ans de disette. La première gloire insulaire remonte en 1998, et nationale (championnat des Comores), en ce mois de septembre 2020. Le trophée du championnat des Comores, phase nationale, tenue à Ndzuani, a été remis par la Fédération de Football des Comores au victorieux Bonbon Djema au stade de Maluzini, à la fin de la première demi-finale.

Mais, le directeur régional de la Jeunesse et des Sports, Tony Izidine, ne voit pas d'un bon œil la procédure : « C'est un trophée national. On aurait pu organiser une cérémonie digne. Le football des Comores a beaucoup évolué. Il force le respect et l'admiration. La difficulté sanitaire n'est pas un obstacle pour installer un estrade au



centre. Le complexe omnisports de Maluzini n'est pas le stade Ajao. C'est un joyau national, vitrine de l'Océan indien. Il mérite une cérémonie crédible et illustrative ». Par son propre fonds, Bonbon Djema a organisé, ce même mardi 8 septem-

bre 2020, une soirée d'encouragement noble et digne au Retaj pour motiver les sociétaires du club : joueurs, staff, sympathisants et dirigeants. La presse n'a pas été marginalisée !

Bm Gondet

HABARI ZA UDUNGA

Surabondance de capitaines

Alors que la situation économique a des difficultés à redémarrer suite à la pandémie de la Covid-19, du côté du pouvoir ou du microcosme des multiples opposants, c'est selon, chacun essaie de se mettre du baume au cœur à la façon de Madame la Marquise : « Tout va très bien ».

Or l'opinion aimerait que nos autorités se donnent la peine d'expliquer de quoi demain sera fait, en dehors de la vision 2030. La confiance oui mais pas toujours à crédit comme dirait mon voisin de la boutique d'à côté. Pour leur part les adversaires du régime ne manquent pas l'occasion pour monter en épingle la toute petite défaillance constatée, mais c'est de bonne guerre, devons nous dire. Il n'empêche que certains s'en donnent à cœur joie, dans la mesure où de l'autre côté, l'on semble se morfondre dans une certaine léthargie communicationnelle, malgré une équipe de professionnels à pied d'œuvre, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Personne n'ignore la violence symbolique des mots. Mais chez nous cette violence s'accompagne d'une certaine mauvaise foi qui trouve un écho dans notre tradition orale. En effet, dans les îles de la lune, nous avons trop tendance à nous occuper de notre nombril, oubliant la plupart du temps que nous faisons partie d'un ensemble, d'un monde qui se globalise chaque jour.

On dit souvent que ceux qui sont

allés étudier à l'extérieur, quand ils reviennent au pays, leur « disque dur » se formate et ils reprennent à leur compte les travers qu'ils dénonçaient quand ils faisaient leurs études à l'extérieur. Dans le temps, on disait que les bonnes idées qui animaient ceux qui rentraient au pays, s'effaçaient au fond de l'eau avec l'ancre du bateau accostant au port.

Dans tous les cas de figure, il faudrait donner au plus vite une grande visibilité à la politique qui

est menée, pour permettre aux habitants des îles de la lune de se faire une idée plus précise sur les axes de la politique actuelle. Le chef de l'État ne peut se permettre de rester longtemps sans donner une impulsion nouvelle au chemin qui reste à suivre. Eh oui le temps passe.

Cette impulsion ne peut se faire par des déclarations d'intention, la participation à des séminaires, à l'inauguration des structures de petits calibres mais par des mesures permettant au petit peuple de garder la

tête hors de l'eau. Pour l'heure, les controverses sur la gestion de la Covid 19 et la promesse du prochain recrutement à concernant des milliers d'emplois, alimentent les lieux de palabres et autres réseaux sociaux.

Il est donc nécessaire de prendre en compte les différentes revendications et les placer dans leurs contextes respectifs. Il va de soi que nous passons des moments difficiles. Il convient surtout d'éviter le cloisonnement auquel nous assistons. La

classe politique sous les cocotiers se doit de dépasser les simplismes qui l'on toujours caractérisés.

Les îles de la lune possèdent les potentialités pour relever les défis qui sont les siens. Le vrai handicap réside, chacun le sait, dans la surabondance des capitaines qui veulent les servir.

Mmagaza



Appel à contribution des parties prenantes pour des études sur la pollution marine des plastiques et l'économie circulaire

Commission de l'Océan Indien (COI), Organisation intergouvernementale composée exclusivement d'îles, encourage la coopération régionale pour le développement durable. La COI a lancé trois études dans les îles AIODIS (African and Indian Ocean Island Developing States) dans le cadre du projet SWIOFish2 financé par la Banque mondiale.

Compte tenu du contexte spécifique, dû à la pandémie de Covid-19, et les contraintes liées à la fermeture des frontières, la COI invite toute partie intéressée à apporter sa contribution aux trois études importantes suivantes :

La pandémie de Covid-19 empêche les consultants de se rendre dans les pays cibles. Afin de mettre en œuvre les trois études, la COI demande aux parties prenantes de fournir des éléments d'information et des recommandations aux consultants et de partager leurs points de vue sur les trois études avec les consultants. Les consultants pourraient demander des informations spécifiques ou des commentaires sur leur travail par courrier électronique, par téléconfé-

rence ou par d'autres moyens. Il est prévu que les études soient achevées au début de l'année 2021. Votre participation en temps utile serait donc très appréciée.

La pollution marine par les plastiques et l'économie circulaire. Préparation d'une stratégie de sensibilisation et d'un plan de communication pour la réduction de l'utilisation des plastiques afin de promouvoir l'économie circulaire et de lutter contre la pollution marine. Le consultant est le Dr. Kieran Kelleher, qui peut être contacté à l'adresse kkelleherwb@gmail.com. Les termes de référence de l'étude peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1

Droits de propriété intellectuelle et innovation dans l'économie circulaire. Évaluation des questions nationales et régionales relatives aux droits de propriété intellectuelle liés aux projets innovants dans le domaine de l'économie circulaire. Le consultant est M. Coenraad Bezuidenhout, qui peut être contacté à

l'adresse founder@mavericksv.com. Les termes de référence de l'étude peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1

Cadres pour les entreprises et l'innovation dans l'économie circulaire. Mise en place de cadres nationaux et régionaux pour l'émergence d'entreprises et de projets innovants afin de promouvoir l'économie circulaire et de réduire la pollution marine. Le consultant est le Dr. Pierre Failler, qui peut être contacté à l'adresse pierre.failleur@port.ac.uk. Les termes de référence de l'étude peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1

Les parties prenantes sont priées de copier par courrier électronique les contributions fournies aux consultants à leur point focal national (PFN) AIODIS. Le PFN pour les Comores est Mons. Imam Abdillah, Président du comité national économie bleue, abdillahimam@gmail.com

INTERVIEW / NASMA SAANDI, PRÉSIDENTE DE SYNERGIE JEUNES COMORES

" Nous serons à la hauteur de ce qui nous attend "

Nouvellement élue à la tête de la Synergie jeunes Comores, Nasma Saandi se dit prête à garder le cap pris par la plate-forme ces dernières années avec à sa tête Farida Djalim. Bien que pour elle rien n'est défi, la nouvelle présidente compte sur l'appui de toute son équipe pour atteindre leur but. Dans une interview accordée à La Gazette des Comores /Hzk Presse, elle promet sa volonté d'assurer une bonne continuité, donc remporter des prix régionaux comme cela a été fait par son prédécesseur.
Interview.

Question : Vous venez d'être élue présidente de la plate-forme Synergie jeunes Comores. Quelle est votre première impression ?

Nasma Saandi : Pour moi, Synergie Jeunes Comores est une deuxième famille, nous apprenons ensemble, collaborons ensemble, tombons et nous relevons ensemble. J'ai eu à connaître et à intégrer Synergie Jeunes il y a de cela un an, et porter ce titre est juste un honneur. Mais pour moi, la présidence est juste un titre, Synergie

Jeunes Comores c'est l'ensemble du groupe, l'ensemble du bureau.

Question : Vous allez assurer la relève de Farida Djalim, une personne qui a tout donné pour le rayonnement de cette plate-forme. Pensez-vous pouvoir relever ce défi ?

N.S : Je n'appellerai pas cela un défi, mais plutôt assurer une bonne continuité. Nous sommes une équipe très jeune, soudée, motivée et qui ose prendre des initiatives. Nous avons su en période de covid agir en conséquence et avancer de nouveaux projets tels que "le cercle des jeunes". En plus de cela, Farida Djalim qui est à ce jour présidente régionale de Synergie Jeunes, a été un mentor, nous a coaché durant des mois pour justement pouvoir assurer cette relève, donc je dirais que oui. Je ne dis pas que cela sera sans embûches, mais je suis convaincue que nous serons à la hauteur de ce qui nous attend.

Question : Votre tâche sera de garder la bonne image laissée par votre prédécesseur notamment en remportant des prix sur le

plan régional. Quelle sera votre stratégie ?

N.S : Nous avons mis en place un plan d'action axé sur le mentoring avec les anciens lauréats, ce qui donne de la force à nos actions car s'appuyant sur les expériences de ceux-ci. Un plan de formation a également été mis en place pour renforcer les capacités des projets et nous avons entre autres initié "le cercle des jeunes" qui aujourd'hui apportent beaucoup de valeur à Synergie Jeunes Comores.

Question : Qu'est-ce qui vous a motivé à briguer ce poste ?

N.S : On me l'a proposé et j'ai accepté. Aujourd'hui Synergie Jeunes Comores, donne la chance aux jeunes porteurs de projet et je trouve que c'est une très bonne chose. Ceux qui me connaissent savent combien je prône le partage, l'entraide et l'esprit de "grow ensemble" ; j'ai ainsi accepté ce poste dans cette optique là.

Propos recueillis par
A.O Yazid



Nasma Saandi assise à gauche

Qui est Nasma Saandi ?

Âgée de seulement 23 ans, Nasma Saandi est l'actuelle Cheffe du département Développement et Innovation dans l'Agence Nationale de Développement du Numérique. Présente dans l'entrepreneuriat il y a 5 ans lorsqu'elle a décidé d'en faire sa filière avec laquelle elle a aujourd'hui un master en Entrepreneuriat & Développement International, chose qui la passionne de jour en jour. Deux mois après avoir intégré Synergie Jeunes Comores, la nouvelle présidente de la Synergie jeunes Comores a eu l'occasion de participer au comité de pilotage de la clôture du Projet Multisectoriel d'Assistance Technique dans le domaine du Genre (PMATG) ayant eu lieu du 18 au 22 décembre 2019 à Madagascar. A cette occasion, elle a eu à représenter l'association, ses missions, ses activités et son plan d'action. Motivée et déterminée avec un esprit d'équipe, elle a déjà mis en place, avec l'appui de Farida Djalim, ancienne présidente de la plate-forme, le "cercle des jeunes".

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plus de 90 voitures immobilisées par la gendarmerie le week-end dernier

Pour diminuer les accidents de voiture, la gendarmerie nationale a planté 6 postes de contrôle sur la route nationale 1 à savoir le nord, dimanche 06 septembre dernier. Plus de 90 voitures ont déjà été immobilisées pour des irrégularités des papiers, des défaillances de système de freinage, etc...



La gendarmerie nationale a déployé 45 gendarmes sur la route nationale 1 (Nord) pour des contrôles routiers. Et ce sont 200 véhicules contrôlés et plus de 90 voitures immobilisées dimanche 06 septembre pour plusieurs raisons. Ces interpellations et contrôles de voitures sont la nouvelle politique mise en place par la gendarmerie nationale pour réduire les accidents de la route. « Nous avons constaté ces derniers jours que plusieurs accidents sont enregistrés dans différentes régions surtout le Nord. Et cela est dû à la levée de certaines mesures barrières. C'est pourquoi la gendarmerie a repris les choses en main et va mener des opérations tous les jours dans les différentes régions »,

affirme un haut gradé de la gendarmerie nationale.

Sur les 90 voitures interpellées, les infractions relevées sont la défaillance de système de freinage, l'absence de rétroviseur, la conduite en état d'ébriété, les pneus lisses, non respect des mesures barrières de la covid-19, le défaut de papier ou la surcharge. « Cette approche vise à garantir un système de transport pour tous les usagers de la route. Egalement, cela prendra compte sur la vulnérabilité des personnes face aux traumatismes graves dans les accidents de la route

», poursuit-il.

La gendarmerie nationale ne veut pas enfreindre les règles. Et par là, elle se veut rassurant. « Les week-end, la population s'empresse d'aller vers les plages. Nous invitons les usagers de la route de prendre leurs précautions. Dans l'idéal des choses, il faut conduire en gardant à l'esprit la sécurité de tous les usagers et s'assurer que la voiture ne présente aucune défaillance avant de prendre la route », conclut-il.

Andjouza Abouheir



UNION DES COMORES

Unité- Solidarité- Développement

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES

BP : 1762 Tel : 77348/01/02 FAX : 7732359

Communiqué de presse relatif au défaut de chargement de la fonction à prépaiement des compteurs PP aux clients résidentiels de la SONELEC à Mwali

Les clients avec des compteurs électrique à prépaiement (PP1) de la direction régionale de la SONELEC à Mwali, ont connu une interruption et dysfonctionnement de leurs recharges, suite à une panne survenu au niveau du logiciel.

Face à cette situation de crise, la Direction Générale de la SONELEC en collaboration avec sa Direction Régionale de Mwali, a pris l'initiative de procéder aux changements des compteurs PP1 par des compteurs STS.

Ainsi, une mission conduite par la Directrice Commerciale comprenant des agents technico-commerciaux, est dépêchée en toute urgence à Mwali pour renforcer les équipes locales en vue de résoudre rapidement ce problème.

La Direction Générale de la SONELEC, renouvelle ses excuses à sa clientèle pour ce désagrément indépendant de sa volonté et lui remercie de la patience qu'elle veuille bien lui témoigner.

